

Le 17 septembre 2025

Villes de France demande à rencontrer le Premier Ministre pour bâtir ensemble un nouvel acte de décentralisation.

Dans un entretien accordé à la presse régionale ce week-end, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, affirme vouloir présenter devant le Parlement un « grand acte de décentralisation, de clarification et de liberté locale ».

Les élus de Villes de France n'appellent pas à un « grand soir de la décentralisation » mais davantage à un « nouvel élan à retrouver », dans des domaines très spécifiques comme la politique du logement par exemple.

Notre association s'est ainsi toujours positionnée en faveur de l'intercommunalité comme échelon territorial opérationnel et cohérent afin de gérer la politique de l'habitat. Aussi, si décentralisation il y a, il s'agira de renforcer les missions et les attributions dévolues aux Autorités Organisatrices de l'Habitat, en rappelant que toute compétence transférée devra être accompagnée des moyens règlementaires, humains et fiscaux nécessaires pour l'exercer. Les élus de Villes de France souhaitent être pleinement associés à ce chantier afin d'apporter des propositions concrètes issues du terrain.

Plus généralement, les élus de Villes de France appellent à une évolution de la relation entre État et collectivités, afin que celle-ci soit davantage horizontale et partenariale. L'État définirait les grandes lignes stratégiques et les collectivités locales seraient libres dans la réalisation de leurs projets.

Villes de France demande à être pleinement consultée dans le cadre des nouvelles discussions concernant la décentralisation à venir et plus largement sur la préparation du budget 2026, pour permettre aux élus locaux d'agir efficacement au service des habitants et des territoires.

Contact presse :

Violaine Hacke – violainehacke@gmail.com

Présidée par Gil AVÉROUS, maire de Châteauroux, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.